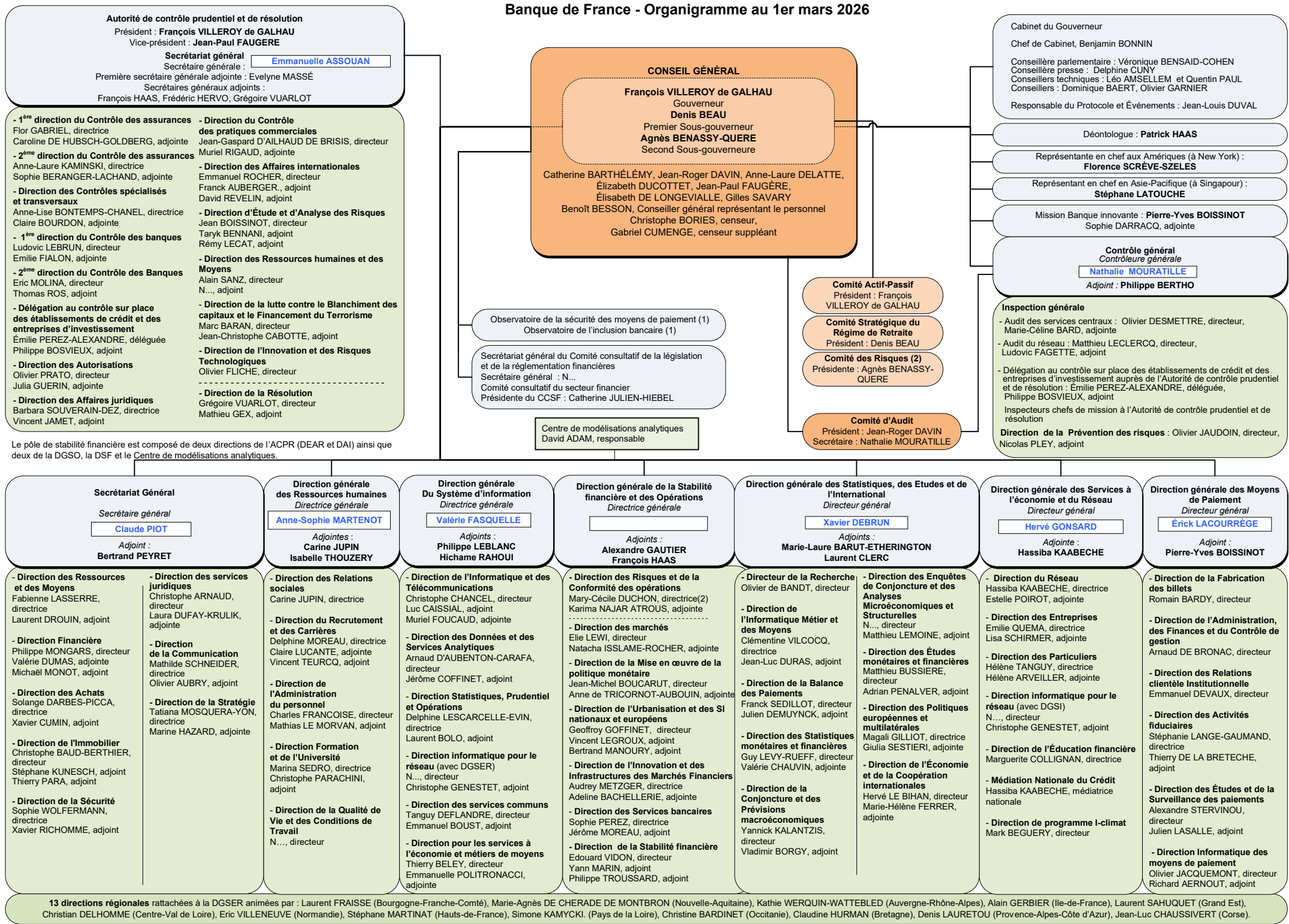


Banque de France - Organigramme au 1er mars 2026



(1) Le Gouverneur préside l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement, l'Observatoire de l'épargne réglementée et l'Observatoire de l'inclusion bancaire. (2) Le directeur des Risques et de la Conformité des opérations est rattaché à la fois au président du Comité des Risques et au directeur général de la Stabilité financière et des Opérations.